

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2021**

**COMPTE-RENDU**

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16.9.2021**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

**2. Admission en non-valeurs de produits irrecouvrables**

Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeurs un montant de 1 442,00 € sur le Budget Principal représentant des frais de secours sur piste.

**3. Vente de parcelles au Département des Hautes-Pyrénées**

Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, pour la vente de parcelles d'une superficie totale de 1 932 m<sup>2</sup>, lieu-dit Biègle, au Département des Hautes-Pyrénées pour un montant de 84 816,37 €. Il autorise M. le Maire à signer l'acte de vente et tous les documents afférents à cette affaire.

**4. Opération Quartier Biègle - Création et prix de vente**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le prix de vente des 6 lots à bâtir de l'opération Quartier Biègle comme suit :

Lot 1 (550 m2)	83 000 €
Lot 2 (540m2)	78 000 €
Lot 3 (507 m2)	73 000 €
Lot 4 (699 m2)	88 000 €
Lot 5 (492 m2)	76 000 €
Lot 6 (480 m2)	75 000 €

Il décide également que la voirie desservant cette opération sera publique, qu'il n'y aura pas d'association syndicale, ni de règlement de copropriété et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**5. Opération Quartier Biègle - Taxe d'aménagement**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le taux de la taxe d'aménagement selon les modalités suivantes, pour une période d'un an reconductible :

- pour l'opération Quartier Biègle, délimitée sur le plan ci-annexé, le taux de la taxe d'aménagement s'établit à 15 %
- pour le reste du territoire, le taux de la taxe d'aménagement n'est pas modifié et s'établit à 5 %


**6. Opération Quartier Biègle - Budget primitif 2021**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de l'opération Quartier Biègle qui est arrêté comme suit :

- |                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| - Section de fonctionnement | 390 000 € |
| - Section d'investissement  | 390 000 € |

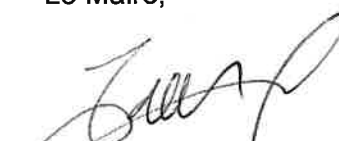
Vignec, le 18 octobre 2021

Le secrétaire de séance,



Jean-Yves PARLES

Le Maire,



Jean-Michel ISOART